

Vevey

Chasse

aux sorcières

J'ai lu avec une certaine surprise votre article du 24 avril sur la Fondation Apollo.

Il me semble que l'on s'acharne sur un seul homme alors que les décisions, dans une fondation, sont toujours prises par le conseil de fondation dans sa majorité. Je suis donc très étonné que le municipal Vevey Libre Michel Agnant et sa cheffe de service, tous deux au conseil de fondation, soient restés si longtemps silencieux (deux ans) si les problèmes soulevés par cet article se révèlent vrais.

Si des maladresses ont été commises, c'est grave. Mais si elles sont également dues à des manquements de la part du municipal Vevey Libre, et sur une si longue période, c'est tout aussi grave et cela démontre un manque de diligence. Dans tous les cas, il est facile de mettre la faute sur un seul homme alors que ces décisions ne sont jamais prises par une seule personne.

Cédric Bussy, conseiller communal socialiste, Vevey